
Innovation

Capitaliser les bonnes pratiques apparues durant la crise

décembre 2020

[Joachim Reynard](#)

Partager sur les réseaux

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS - Ministère des solidarités et de la santé) a fait appel à l'Odas pour capitaliser les bonnes pratiques et initiatives inspirantes des collectivités locales et de leurs partenaires pendant la crise sur le champ social. Ce travail donnera lieu à l'expertise par Apiles d'une dizaine d'actions qui pourront être pérennisées, reproduites sur d'autres territoires.

« Les nombreux retours d'expériences (Retex) ont montré que la crise a conduit à une grande mobilisation et créativité de l'ensemble des acteurs de terrain du champ social (Etat, collectivités locales, associations) afin d'assurer la continuité de la prise en charge des personnes vulnérables (...). Il y a donc un enjeu majeur à capitaliser sur ces bonnes pratiques, ces avancées ou innovations organisationnelles et à expertiser l'opportunité de prolonger certaines de ces initiatives locales, les pérenniser ou les développer dans d'autres territoires », déclarait la DGCS à l'Odas en octobre 2020.

Il s'agira donc pour l'Odas de capitaliser les bonnes pratiques et initiatives inspirantes des collectivités locales ou de leurs partenaires qui, en pleine crise, ont fait preuve d'une grande mobilisation et créativité afin d'assurer la continuité de la prise en charge des personnes vulnérables. Afin d'identifier ces initiatives, l'Odas s'appuiera sur les différents retours d'expériences existant mais aussi sur son propre inventaire des bonnes pratiques mené durant la période du confinement (voir article : [lien](#)) et sur un appel à contributions qui sera mené auprès des départements et des villes adhérentes de l'Odas. Une dizaine de bonnes pratiques et pratiques inspirantes seront ensuite sélectionnées afin d'être expertisées et valorisées par le biais de fiches action détaillant pour chaque action le contexte local, les modalités opérationnelles, l'impact social et financier, les atouts-limites, les enseignements à en tirer, etc et complétés par l'analyse et des préconisations sur les conditions de possibilité de la pérennisation ou de l'essaimage dans d'autres territoires.

Contact : [Emmanuelle GUILLAUME](#)